

Ce document contient de l'information clé sur le Fonds canadien valeur et croissance Integra. Vous trouverez plus d'information sur le Fonds dans le prospectus simplifié. Demandez un exemplaire à votre conseiller, communiquez avec Integra Capital Limited au 1-800-363-2480 ou par courriel à contactus@Integra.com ou encore, visitez notre site web au www.INTEGRA.com

BREF APERÇU

Date de création :	12 mars 1999
Valeur totale du Fonds (au 30 septembre 2011) :	104 781 914 \$
Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,26 %

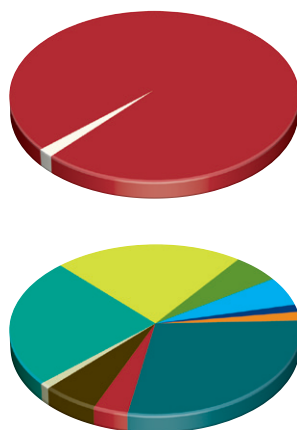
Gestionnaire de portefeuille :	Highstreet Asset Management Inc. State Street Global Advisors
Placement minimal initial :	10 000 \$
Placement minimal supplémentaire :	100,00 \$
Fréquence de distributions :	Gains en capital nets : Décembre Revenu net : mensuel ou trimestriel, au besoin

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL ?

Le Fonds vise à procurer une plus-value du capital à long terme par le biais d'un portefeuille d'actions canadiennes qui est suffisamment diversifié pour réduire le risque de placement. Ce Fonds n'investit pas dans les titres d'émetteurs étrangers. Le Fonds peut détenir jusqu'à 10 % de trésorerie. Les tableaux ci-dessous illustrent un aperçu du Fonds au 30 septembre 2011. Les titres contenus dans le portefeuille changeront.

Dix principaux titres au 30 septembre 2011

BANQUE TORONTO-DOMINION
SUNCOR ÉNERGIE INC
BANQUE ROYALE DU CANADA
SOCIÉTÉ AURIFÈRE BARRICK
FINANCIÈRE MANUVIE
FINANCIÈRE SUN LIFE
BCE INC
POTASH CORP OF SASKATCHEWAN
CANADIAN NATURAL RESOURCES LTD
GOLDCORP INC



Répartition de l'actif au 30 septembre 2011

■ Actions canadiennes	98,45 %
■ Espèces	1,55 %

Répartition sectorielle au 30 septembre 2011

■ Énergie	24,56 %	■ Soins de santé	1,46 %
■ Matériaux	22,43 %	■ Finance	28,47 %
■ Industries	5,63 %	■ Technologie de l'information	3,66 %
■ Produits de consommation non essentiels	5,44 %	■ Services de télécommunication	5,66 %
■ Produits de consommation de première nécessité	1,64 %	■ Services publics	1,06 %

Pourcentage total des 10 principaux titres : 34,3 %
Nombre de titres détenus : 94

COMMENT LE FONDS A-T-IL PERFORMÉ ?

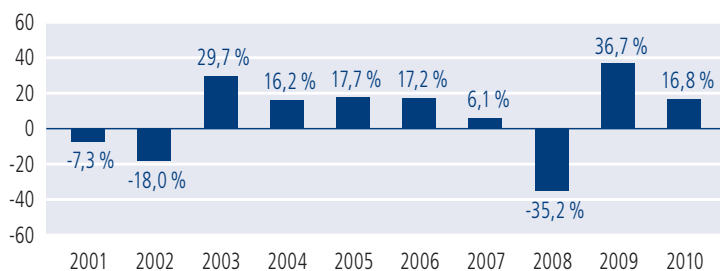
Cette section vous montre le rendement du Fonds durant les 10 dernières années. Les rendements sont après avoir déduit les frais. Ces frais réduisent le rendement du fonds. Il est important de noter que le rendement antérieur n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel après impôt dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un investisseur ayant investi 1 000 \$ dans ce Fonds il y a 10 ans aura aujourd'hui 1 784 \$. Ce montant correspond à un rendement annuel composé de 6,0 %.

Rendements annuels

Ce diagramme montre le rendement annuel du Fonds au cours des 10 dernières années. On note trois années de rendement négatif.



CE FONDS EST-IL RISQUÉ ?

Quand vous investissez dans un fonds de placement, la valeur de votre portefeuille peut augmenter, mais aussi diminuer. Integra Capital Limited a classé le risque de ce Fonds en tant que modéré à élevé. Pour une description plus détaillée des risques propres au Fonds, veuillez vous référer au prospectus simplifié.



Y A-T-IL DES GARANTIES ?

Comme la plupart des fonds de placement, ce Fonds n'offre pas de garantie. Il est possible que vous ne recevrez pas le montant investi.

QUI DEVRAIT INVESTIR DANS CE FONDS ?

Ce Fonds peut convenir à l'épargnant:

- Qui a un horizon de placement de moyen à long terme
- Qui cherche à tirer parti des occasions de placement sur le marché des actions canadiennes

N'investissez pas dans ce Fonds si vous avez besoin d'une source de revenu constante de vos placements. **Avant d'investir, il serait important de considérer l'interaction qu'aura le Fonds avec votre portefeuille existant ainsi qu'avec votre tolérance au risque.**

L'ASPECT FISCAL

En général, vous devrez payer l'impôt sur le revenu pour tout gain créé dans un fonds. Le montant à payer dépend des règlements fiscaux locaux et du fait que vous détenez ou non ce fonds dans un compte enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte épargne libre d'impôt.

Fait à noter que si vous détenez le fonds dans un compte non-enregistré, les distributions du Fonds seront incluses dans le revenu taxable, indépendamment du fait qu'elles soient reçues en argent ou réinvesties.

QUELS SONT LES FRAIS?

Les tableaux ci-dessous présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir ou vendre des parts du Fonds canadien valeur et croissance Integra.

Frais de souscription

Le Fonds canadien valeur et croissance Integra est un fonds « sans frais d'acquisition », ce qui signifie que lorsque vous achetez des parts du Fonds canadien valeur et croissance Integra directement de nous vous ne payez aucuns frais de souscription; vous ne payez aucuns frais d'achat, de substitution ou de rachat. Si vous achetez des parts par l'entremise d'un autre courtier inscrit, on pourrait vous imputer des frais d'achat, de substitution ou de rachat. Ces frais seraient négociés entre vous et votre courtier.

Dépenses du Fonds

Vous ne payez pas ces dépenses directement. Elles réduisent le rendement du Fonds. Au 30 juin 2011, les frais d'exploitation et les frais d'opérations en plus des frais de gestion de placement maximums (dont les rendement ne tiennent pas compte) étaient de 2,69 %, ce qui correspond à 26,90 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en tant que % de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (« RFG ») – Il s'agit du total des frais de gestion maximums et des dépenses d'exploitation du fonds. Les frais de gestion sont payés directement par l'épargnant. Les frais de gestion maximums, avant l'application des taxes et exprimés en % des actifs sous gestion, sont de 1,75 %. Les dépenses d'exploitation payées par le fonds sont de 0,51 %.	2,26 %
Ratio des frais d'opérations (« RFO ») – Il s'agit des frais de transactions payées par le fonds.	0,43 %
Frais du fonds (il s'agit de la somme des dépenses d'exploitation et des frais d'opérations du fonds).	0,94 %

Autres frais

Frais	Frais payables par vous
Frais d'opérations à court terme	Jusqu'à 2 % du prix de rachat si vous rachetez dans les 90 jours suivant l'achat. Ces frais sont versés au Fonds.

ET SI JE CHANGE D'IDÉE?

En vertu de la législation sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit de :

- résoudre un contrat d'achat de titres d'organismes de placement collectif dans les deux jours ouvrables de la réception du prospectus simplifié; ou
- résilier toute souscription dans les 48 heures de la réception de la confirmation de votre ordre d'achat.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander l'annulation du contrat d'achat de parts d'un organisme de placement collectif, ou des dommages-intérêts par suite d'opérations de placement effectuées avec un prospectus simplifié, une notice annuelle ou des états financiers contenant des informations fausses ou trompeuses sur l'organisme de placement collectif. Ces diverses actions doivent habituellement être exercées dans des délais déterminés.

Pour obtenir plus d'information, référez-vous à la législation sur les valeurs mobilières de votre province ou votre territoire, ou consultez un avocat.

RENSEIGNEMENTS

Communiquez avec Integra Capital Limited ou votre conseiller pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du Fonds et tout autre document relatif aux informations à divulguer. Ces documents et le document intitulé Aperçu du fonds représentent les documents légaux du Fonds.

Integra Capital Limited	Téléphone : (905) 829-1131
2020 Winston Park Drive	Sans frais : 1-800-363-2480
Suite 200	Courriel : contactus@integra.com
Oakville, Ontario L6H 6X7	www.integra.com